



Conseil communal de Gimel

Conseil communal de Gimel
Séance du mercredi 9 septembre 2015
A 20h15 au foyer de la Grande salle

Présidence : M. Vincent Frutiger, Président

Absents : Mmes Sandra Bourgeois (exc.), Marika Debonneville (exc.), MM. Florian Baeriswyl (exc.), Cyril Bastian (exc.), John, Dubugnon (exc.), Luc Durussel (exc.), Jean-François Jacot (exc.), Serge Kursner (exc.), Jean-Marie Pasche (exc.), Stéphane Pichon (exc.), Philippe Reymond (exc.).

Le Président souhaite la bienvenue à Madame la Syndique, à Mesdames et Messieurs les Municipaux, à Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, au public et à la presse pour cette séance et remercie chacun du temps consacré aux affaires communales.

Il donne ensuite la parole aux scrutateurs pour l'appel.

Le quorum est atteint

Le Président ouvre la séance.

Il demande s'il y a une observation ou une proposition de modification de l'ordre du jour.

1. Adoption du PV du 24 juin 2015
2. Communications du bureau
3. Election de la nouvelle secrétaire
4. Préavis No 03-2015 « Crédit – Equipements adduction d'eau et de gaz – Quartier du Closez-à-l'Orbannaz – Détournement du collecteur EC PGEE520 - Avenue de la Rosière » : rapport de la commission des finances
5. Election de la commission de gestion
6. Informations de la Municipalité
7. Divers et propositions individuelles

Il n'y a aucune observation. Le Président passe au point 1 de l'ordre du jour.

1. Adoption du PV du 24 juin 2015

Mise en discussion du procès-verbal de la séance du 24 juin 2015

Il n'y pas d'observations.

Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Communications du bureau

Le Président :

- Explique que la tenue de la séance du 24 juin dans la Grande salle n'avait pas été concluante en raison d'une acoustique peu appropriée rendant parfois difficile la bonne compréhension des interventions des conseillers ;



Conseil communal de Gimel

- Donne lecture du courrier que lui a adressé le conseiller John Dubugnon annonçant sa démission ;
- Annonce que la soirée du Tir du Conseil est annulée en raison de la pose de la première pierre au Closez-à-l'Orbannaz ;
- Annonce les événements suivants :
 - Inauguration des costumes de la Guggen musique de Gimel le 12 septembre
 - Repas de soutien de la fanfare le 16 septembre
 - Élections fédérales le 18 octobre
 - Repas de soutien le 17 septembre à la candidature du conseiller Philippe Reymond à qui le Président adresse ses meilleurs vœux
- Informe le conseil du décès de Mme Anne-Lise Jacot, maman du conseiller Jean-François Jacot. Une minute de silence est demandée par le Président.

3. Election de la nouvelle secrétaire

Le président passe la parole à F. Marti qui présente Mme Melissa Gonçalves :

Mme Gonçalves, de nationalité suisse-portugaise est actuellement gestionnaire de dossiers aux ressources humaines à la police cantonale vaudoise. Elle a fait toute sa scolarité à Gimel (puis au sein du groupement scolaire de Gimel) et est au bénéfice d'une maturité professionnelle commerciale.

Il n'y a pas d'autre proposition

Mme Gonçalves est élue par acclamation.

4. Préavis No 03-2015 « Crédit – Equipements adduction d'eau et de gaz – Quartier du Closez-à-l'Orbannaz – Détournement du collecteur EC PGEE520 - Avenue de la Rosière » : rapport de la commission des finances

Le Président passe la parole à la commission des finances pour la lecture du rapport.

Extraits

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission des finances s'est réunie le 30 juin 2015 pour l'étude de ce préavis et l'élaboration du rapport. [...]

La demande de crédit porte sur les deux équipements selon devis de la maison Exotech SA, concessionnaire officiel de notre commune, pour un montant de Fr. 145'000.- TTC (montant arrondi). [...]

La Municipalité vous demande (...)

De l'autoriser à contracter un emprunt de Fr. 230'000.- (montant arrondi) auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions actuelles du marché, pour une durée de 2 ans et remboursable au fur à mesure des taxes de raccordement encaissées. »

Le président passe la parole à l'Assemblée.

M. Jaccard a une remarque concernant le préavis. Ce dernier est conclu par une demande de crédit, mais finalement ne demande pas une autorisation de construire ou de faire des travaux.

S. Judas répond que la commune de Gimel ne peut pas prendre la décision d'effectuer une construction, le Canton doit autoriser la commune à faire ces travaux.



Conseil communal de Gimel

R. Burnier : le préavis parle d'eau et de gaz, mais l'électricité n'est pas abordée, est-ce un autre sujet ?

S. Judas : le préavis ne concerne que les conduites communales : conduites d'amenées d'eau et de gaz, sur lesquels les propriétaires vont pouvoir se raccorder.

Monsieur le président relit les conclusions du préavis No 3-2015 :

« En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de l'autoriser à contracter un emprunt de CHF 230'000.-, montant arrondi, auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions actuelles du marché pour une durée de deux ans et remboursable au fur et à mesure des taxes de raccordement encaissées.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 16 juin 2015. »

Le président soumet ces conclusions au vote.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

S.Judas remercie les conseillers et conseillères d'accorder leur confiance.

Le président remercie la commission des finances

5. Election de la commission de gestion

Le président rappelle que la commission est composée de 5 membres et de 2 suppléants.

Les membres sortant sont :

Mme Stéphanie Lecoultre, MM Daniel Egli, Michel Jaccard, Frédéric Debonneville, Florian Baeriswyl

Les Suppléantes sont Mmes Valérie Theintz et Sandra Bourgeois

Proposition de l'assemblée :

P.- Y. Correvon propose M. Michel Jaccard

M. Jaccard explique que la commission de gestion a fonctionné, l'année dernière, pratiquement en permanence au complet, c'est-à-dire que les suppléantes se sont en permanence intégrées dans le groupe. Il dit également que la commission fonctionne bien, et qu'elle est très compétente. Trois de leur membres ont décidé de ne pas se représenter soit : Mme Stéphanie Lecoultre, MM. Frédéric Debonneville et Michel Jaccard. Il propose donc la candidature des quatre membres restants soit : MM Daniel Egli, Florian Baeriswyl et Mmes Valérie Theintz et Sandra Bourgeois, cette dernière qui n'est pas là ce soir lui a confirmé son accord.

Le Président remercie M. Jaccard et annonce que la parole est toujours à l'assemblée. Il rappelle que si le nombre de candidats pour la commission est atteint, il est possible de passer à une élection tacite.

L. Guignard propose M. John Reymond

C. Messieux propose M. Jean-Marie Pasche

P.-Y. Correvon propose M. Sébastien Debonneville

La parole n'est plus demandée.

Il n'y a pas d'autre proposition, l'élection a lieu à bulletin secret



Conseil communal de Gimel

Dépouillement du scrutin :

Bulletins délivrés : 37
Bulletins rentrés : 37
Bulletins nuls : 0
Bulletins valables : 37
Bulletin blanc : 1
Majorité : 19

Sont élus :

Daniel Egli : 34 voix
Sandra Bourgeois : 32 voix
Valérie Theintz : 27 voix
Florian Baeriswyl : 27 voix
John Reymond : 26 voix

Suppléants :

Jean-Marie Pasche et Sébastien Debonneville. Ce dernier est élu suppléant par acclamation, sur proposition du président.

6. Informations de la Municipalité

Le président donne la parole à Medames et Messieurs les Municipaux

S. Judas donne les dates des prochaines échéances électorales :

Mercredi 6 janvier 2016 : Assemblée de commune

Lundi 11 janvier 2016 : dépôt des listes du 1^{er} tour pour les élections du Conseil communal et de la Municipalité

Dimanche 28 février 2016 : élection du Conseil communal et de la Municipalité, 1^{er} tour

Mardi 1^{er} mars 2016 : dépôt des listes du 2^{ème} tour

Dimanche 20 mars 2016 : élection du Conseil communal et de la Municipalité, 2^{ème} tour

Mardi 29 mars 2016 : dépôt des listes pour le 1^{er} tour des syndicats

Dimanche 17 avril 2016 : élection à la Syndicature, 1^{er} tour

Mardi 19 avril 2016 : dépôt des listes pour le 2^{ème} tour Syndicature

Dimanche 8 mai 2016 : élection Syndicature, 2^{ème} tour

La Municipalité fait part de ses intentions pour la prochaine législature

R. Lambercy

- est la plus ancienne au sein de la Municipalité ;
- a déjà passé trois législatures ;
- décide de ne pas se représenter pour les élections de 2016 ;



Conseil communal de Gimel

Ch. Dubugnon

- évoque le fait qu'en juin 2016, cela fera deux législatures qu'elle siège à la municipalité, et qu'elle a énormément de plaisir à faire ce qu'elle fait, particulièrement la partie de la police de construction ;
- elle a également beaucoup apprécié le contact avec le conseil communal ;
- décide pourtant de ne pas se représenter aux élections de 2016.

Ph. Rezzonico :

- cela fait maintenant 25 ans qu'il est engagé auprès de la commune, d'abord en tant que conseiller communal puis en tant que Municipal ;
- précise également qu'à la fin de la législature, il sera proche de sa retraite professionnelle ;
- décide de ne pas se représenter pour les élections de 2016.

S. Renaud :

- fait partie de la Municipalité seulement depuis quelques mois, début de l'année 2015 ;
- a l'intention de se représenter pour les élections de 2016.

S. Judas reprend la parole. Elle dit que c'est la première fois, depuis longtemps, que la Municipalité subit autant de départs. Elle décide de se représenter aux élections de 2016. Elle précise également qu'elle sera candidate pour le poste de Syndique.

S. Judas a quelques informations à donner :

- problèmes avec la fraise à neige « Pony »
 - plusieurs réparations ont dû être effectuées -> coups élevés ;
 - cela fait maintenant 5-6 ans que ce « Pony » appartient à la commune de Gimel, et c'est un véhicule, qui depuis le début a demandé beaucoup de réparations. Du coup, dans l'urgence, la Municipalité, a dû se séparer de ce « pony » et en acheter un autre ;
 - le nouveau est plus petit que l'ancien, et est donc plus adéquat pour les trottoirs ;
 - l'ancien a été revendu à CHF 15'500.-, et la commune a dû engager un montant de CHF 90'000.- pour le nouveau, qui a été pris sur un leasing de 4 ans. cette décision a dû être prise en urgence et n'a pas pu être présentée au Conseil communal.
- La lame à neige :
 - a été mise en révision pendant l'été ;
 - tout a été fait pour la remettre en état, mais cela fait depuis 2003 qu'elle appartient à la commune de Gimel et donc elle arrive au bout ;
 - comme l'hiver approche, la Municipalité a demandé différentes offres. Le coût d'une nouvelle lame devrait être entre CHF 18'000.- et 20'000.-, achat nécessaire pour le déneigement du village.



Conseil communal de Gimel

- Le MEP¹ de la Vernette
 - première séance avec le jury au complet le 26 août dernier
 - séance instructive, discussion avec les professionnels qui vont accompagner ce projet, très respectueux de l'environnement ;
 - Madame la Syndique remercie tant le Conseil communal que la Municipalité d'avoir accepté l'étude de ce projet ;
 - La suite du programme pour ce projet sera la suivante :
 - établir, dans le cadre de ce jury, le cahier des charges envoyé à 5 bureaux d'architectes, avec un délai au **11 septembre 2015**, afin de se déterminer sur l'acceptation ou non du mandat.
 - si les architectes acceptent ce mandat, la première visite sur place, avec la délégation du jury et les architectes sur le lieu des travaux aura lieu le **5 octobre**, avec la remise du cahier des charges et de certaines explications ;
 - la prochaine réunion avec les architectes, aura lieu le **3 décembre** ;
 - la discussion finale aura lieu le **10 mars 2016**, donc le dernier dépôt des dossiers définitifs. Avec une séance des membre du jury, qui décidera quel projet sera choisi ;
 - la publication du rapport aura lieu le **14 avril 2016**, et l'exposition des 4 projets aura lieu le **18 avril 2016** ;
 - Un économiste du service de la construction fait partie du membre du jury. Il a pour mission d'assurer la viabilité du projet avant que la décision du jury soit prise.

R. Lambercy donne quelques informations concernant la rentrée des classes :

- toutes les classes à Gimel sont occupées ;
- le corps enseignants de Gimel n'a pas changé ;

En ce qui concerne le parascolaire :

- pour le moment, les élèves mangent toujours au foyer de la cantine ;
- nouveauté cette année, il y a deux groupes :
 - le « rest'Ochô » pour les élèves de 5 et 6 Harmos, qui ont un repas et un encadrement ;
 - le rest'O pour les élèves de 7 et 8^{ème} Harmos, qui mangent et qui partent ensuite au centre des jeunes ;
 - Avant les vacances, il y avait environ 60 repas. Maintenant, il y a déjà entre 40 et 50 repas, car les petits (1P et 2P) peuvent aller en UAPE².
 - L'UAPE, ouverte depuis la rentrée sert à midi entre 20 et 28 repas.
 - Accueille 12 enfants le matin, avant l'école. Trois matins sont déjà complets : il ne reste que le vendredi où l'UAPE peut encore accueillir 1 à 2 enfants maximum ;

¹ Mandats d'études parallèles

² Unité d'accueil pour écoliers



Conseil communal de Gimel

- Peut accueillir 36 enfants à midi, pour l'instant entre 20 et 28 enfants fréquentent l'UAPE à midi, donc il reste encore quelques places ;
- Peut accueillir 24 enfants l'après-midi ; le jeudi est complet, le lundi l'UAPE peut accueillir 21 enfants, le mardi 22, et le vendredi 18 enfants.
- Le centre des jeunes :
 - Environ 40 élèves qui vont au centre des jeunes après le repas de midi ;
 - Cet été, comme l'année passée, ils ont fait trois jours de camp. Retour très positif.

Monsieur le président remercie les Municipaux.

Il passe au point 7 et donne la parole à l'assemblée.

7. Divers et propositions individuelles

P.- Y. Correvon désire donner son impression sur le MEP :

- Il tient tout d'abord à remercier le Conseil de d'avoir accepté l'étude d'un tel projet
- Très intéressant tant au niveau urbanisme, police des constructions qu' niveau financier ;
- Il tient également à informer, que du fait qu'ils soient tenus par la confidentialité, les seules informations concernant l'avancement de ce projet, seront transmises par la Syndique.

C. Messieux relève qu'il est déjà intervenu plusieurs fois concernant la façade de la salle omnisports et demande s'il y a des nouvelles concernant sa réparation.

S. Judas répond qu'elle a rendez-vous jeudi 10 septembre, le matin, avec l'architecte.

D. Arpin:

- sa convocation n'a pas été adressée à la bonne adresse ;
- Il a trois remarques en ce qui concerne le bottin téléphonique :
 - il y a une erreur concernant la secrétaire Municipale, qui est toujours Madame Marlène Pasche dans le bottin ;
 - Monsieur Jean-Jacques Clerc est toujours responsable de la Police et du bureau qu'il occupait il y a quelques années, alors qu'il est à la retraite ;
 - Roberto Houmard n'est plus Municipal

P.- Y. Correvon :

- Relève que les ralentisseurs du collègue du Martinet ne sont plus vraiment utiles, car se déforment de jour en jour.

S. Judas prend note de sa remarque

La parole n'est plus demandée.

Avant de conclure, le président désire dire un mot sur l'ancien secrétaire du conseil communal :



Conseil communal de Gimel

« Entré au conseil communal en 2001, peu après son arrivée à Gimel, François Marti a, dans un premier temps, fait partie de la Commission de Gestion. C'est le 24 juin 2008, que François Marti reprend, au pied levé, le poste de secrétaire communal, qu'il occupera jusqu'à ce jour avec le sérieux et la minutie qui le caractérise. Étant moi-même rentré au bureau en 2009, j'ai pu mesurer et apprécier le sérieux de son travail. François a également égayé les dimanches de dépouillement, en faisant participer son épouse Alice venue avec sa jovialité bien connue. Mais c'est en accédant à la présidence, que l'on se rend vraiment compte de la nécessité d'un secrétaire sur lequel on peut s'appuyer. Aujourd'hui, une page se tourne, et je remercie François pour son engagement sans failles et lui souhaite tous mes vœux, tant sur le plan personnel que professionnel. Je souhaite également plein succès à notre nouvelle secrétaire, Melissa Gonçalves, avec qui je me réjouis déjà de collaborer. »

Le Président rappelle les dates des prochaines séances du conseil :

- jeudi 29 octobre 2015
- Vendredi 4 décembre 2015

Le Président remercie les employés communaux pour la mise en place de la salle.

Après le contre-appel, le Président lève la séance, il est 21h25.

Le Président

La secrétaire

Vincent Frutiger

Melissa Gonçalves